

Les organisations syndicales de Côte d'Or

CGT FO FSU Solidaires

Utilisation du CICE par les entreprises ...

Pourquoi Monsieur le Préfet de Bourgogne ne met-il pas en place le comité de suivi régional ?

Lettre ouverte

Dijon, le 7 octobre 2015

Monsieur le Préfet de Bourgogne,

Les organisations syndicales CGT FO FSU Solidaires de Côte d'Or vous interpellent pour que vous mettiez en place le comité de suivi régional du Crédit Impôt Compétitivité Emploi, comme le stipulent les textes instituant les conditions d'information des partenaires sociaux.

Par deux fois déjà, le 5 mars et le 3 avril 2015, nous vous avons sollicité pour la création de ce comité de suivi. Le 7 avril 2015, lors d'une rencontre en préfecture, nous avons réitéré notre demande. Vous nous avez alors précisé que cela serait fait avant l'été 2015.

A ce jour, le comité de suivi régional du CICE n'est toujours pas installé et par conséquent nous n'avons aucune information concernant le montant et l'utilisation du CICE par les entreprises bourguignonnes.

Doté à terme de 20 milliards d'euros, le CICE est un dispositif accordé aux entreprises sans aucune contrepartie en matière de création d'emploi, d'investissement dans la recherche, ou encore de salaires. Selon le rapport national 2014, le CICE n'a pas produit les effets escomptés. Ces effets sur l'emploi sont quasi inexistantes. Comme le confirme une enquête INSEE, citée par le rapport, au moins un tiers des entreprises ont profité du dispositif pour améliorer leurs marges et très peu à l'investissement. Les auteurs du rapport précisent que CICE est venu s'ajouter à d'autres avantages dont bénéficient déjà les entreprises, en particulier les plus grandes d'entre elles.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT FO FSU Solidaires veulent pouvoir bénéficier des informations concernant le montant du CICE consommé, les entreprises bénéficiaires ainsi que les montants du CICE correspondants, la répartition par secteur d'activité ainsi que les pourcentages des montants de CICE affectés selon la taille des entreprises et surtout quelle utilisation par ces entreprises de ce crédit d'impôt.

Alors que le gouvernement a fait de la réduction des déficits publics une de ses priorités, les citoyens ont le droit de connaître l'utilisation qui est faite par les entreprises de l'argent publics.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Les organisations syndicales de Côte d'Or CGT FO FSU Solidaires